

Offre d'emploi

Chargé.e de mission environnement – Cessation des ICPE

Mission d'interim : 10 à 18 mois



Direction ou service

Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bretagne

Lieu

DREAL Bretagne
Division Risques Chroniques au sein du Service de prévention des pollutions et des risques
10 rue Maurice Fabre
Rennes

Date de prise de fonction

Au sein du service d'administration générale, la division des ressources humaines, a en charge la gestion RH de l'en

Qui sommes-nous ?

La DREAL

Créée en 2010, la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) Bretagne est le service régional du ministère en charge de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département, la DREAL mobilise des leviers variés, de l'incitation à la coercition en passant par le financement du coût de la transition écologique, l'expertise, le conseil, la production de données en vue de :

- promouvoir un aménagement sobre et équilibré des territoires
- veiller au développement et à l'amélioration de l'offre de logement
- soutenir la transition énergétique et limiter le changement climatique
- préserver les milieux naturels, les paysages et la biodiversité
- développer les infrastructures de mobilité et leurs nouveaux usages
- garantir la sécurité des transports routiers de personnes et de marchandises

- agir pour une gestion durable du littoral breton
- prévenir et réduire les risques industriels et naturels ainsi que les pollutions.

En coopération avec les différents acteurs du territoire, la DREAL développe une approche transversale et coordonnée de ces différents enjeux.

Son service prévention des pollutions et des risques

L'inspection de l'environnement (spécialité installation classées) a pour but de diminuer le risque d'accident, réduire la pollution et l'utilisation des ressources par les installations industrielles. Elle agit, pour atteindre cet objectif, à tout instant auprès de ces installations : analyse avant autorisation, définition des dispositions réglementaires adaptées, suivi et contrôle, préparation et participation à la gestion des accidents, contrôle de la remise en état et des travaux de dépollution,...

Ce métier est en lien étroit avec les acteurs économiques, publics et les usagers, pour concilier les usages.

La région Bretagne est marquée par sa grande diversité d'installations qui doivent adapter leur fonctionnement à un territoire à taille humaine, riche et varié, à la fois maritime et terrestre, avec des habitats dispersés et des zones où les usages se mélangent, de nombreux cours d'eaux et milieux naturels et des axes de transports marqués.

Finalités et missions

Au sein de l'équipe de 10 inspecteurs de la division risques chroniques, en relation avec la chargée de mission sites et sols pollués et les inspecteurs des installations classées en département, vous participerez à la résorption du passif des dossiers de cessation d'activité (instruction de dossier, contrôle sur site) et serez chargé de la mise à jour de la base de données du suivi des installations classées. Cette base de données alimente le site Géorisques qui met les données publiques à disposition.

Pour cela, vous serez amenés à vous déplacer dans les quatre départements bretons pour chercher des documents dans les archives des unités départementales, échanger avec les inspecteurs et pour réaliser des inspections en binôme avec un inspecteur.

Fonctionnement

En intégrant ce poste, au sein du service régional, vous rejoindrez le collectif de travail de l'inspection.

Vous serez encadré par la chargée de mission régionales « cessation/sites et sols pollués »

Vous disposerez d'une réelle autonomie dans l'organisation de votre travail.

Vous aurez, dans le cadre de vos missions, des relations avec les inspecteurs de la région, les exploitants des installations classées, les tiers, ...

Conditions matérielles

Les bureaux, à Rennes, sont facilement accessibles en métro, bus, vélo ou véhicule. Le poste demande des déplacements réguliers dans la région (permis B nécessaire).

Plusieurs possibilités de restauration de qualité sont disponibles sur le campus ou à proximité.

Vous aurez une latitude pour choisir votre temps de travail et organiser vos horaires. Le télétravail est possible, dans le respect de l'organisation du service (après une période d'adaptation), selon le règlement intérieur.

Recrutement via une agence d'intérim (coordonnées fournies sur demande)

Profil idéal

Vous êtes curieux, dynamique, rigoureux. Vous avez un esprit d'analyse et de synthèse. Vous faites preuve de réactivité, d'autonomie, de sens des responsabilités. Vous disposez d'un sens de la communication avec tout type de personnes et d'une aisance rédactionnelle.

Vous avez des connaissances techniques ou scientifiques solides (environnement, chimie, géologie,...), et une appétence pour les sujets industriels et/ ou les sites pollués. Vous avez un niveau de formation BAC+3 ou plus.

Vous savez chercher une information dans le code l'environnement et autres textes réglementaires. Vous avez un goût pour les sujets environnementaux, ou de santé et de sécurité.

Vous maîtrisez les outils informatiques classiques, nous vous formerons à l'usage de nos bases de données.

Une première expérience dans l'administration ou un bureau d'études serait un plus, la connaissance des procédures administrative aussi. En l'absence de cette expérience, nous vous formerons.

Contact

Virginie Le Roux – chargée de mission sites et sols pollués – 06 99 86 72 17

Sylvie Vincent – cheffe de la division Risques Chroniques – 06 85 49 36 51